



# LA TOUR DE SALVAGNY

SOURCE D'ÉMOTIONS

## Restons en lien !

### Vaccination des personnes âgées de +75 ans

#### Partenariat « Commune-ADMR »

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la COVID-19, la Commune et l'ADMR de La Tour de Salvagny sont partenaires dans la création d'un pôle unique permettant de répondre aux besoins des Tourellois de plus de 75 ans (adhérents ou non de l'ADMR).

L'ADMR vous propose :

- La prise de rendez-vous
- L'accompagnement
- Le transport gratuit des demandeurs qui sont dans l'impossibilité de se rendre à leur rendez-vous (hors transport PMR et fauteuil).

**Contact ADMR** 7 rue de l'Eglise – Tél. 04 78 48 40 19  
[admr.latourdesalvagny@fed69.admr.org](mailto:admr.latourdesalvagny@fed69.admr.org)

[!\[\]\(4b7a79268f6ba26c1471d4232fffa85a\_img.jpg\) Site internet](#)

#### Dispositif régional « Transports facilités pour les +75 ans »

A partir de demain, la Région lance un dispositif visant à faciliter l'accès aux centres de vaccination des personnes de plus de 75 ans.

#### Une contremarque pour chaque vaccination

Afin de faciliter leur transport vers les centres de vaccination, la Région met ainsi à disposition de chaque personne de plus de 75 ans deux contremarques (une pour chaque vaccination), qu'elles recevront dans un courrier à leur domicile.

Chacune des contremarques vaut un aller-retour vers un centre de vaccination et permet :

- soit de **circuler gratuitement**, sans avoir de billet, sur simple présentation de la contremarque le jour de la vaccination, **dans les TER ou les cars** opérés par la Région ;
- soit de **commander un taxi avec une prise en charge de 50% de la course** allant jusqu'à 50 euros (soit 100 euros au total, pour les allers-retours de la première et de la seconde dose). La personne allant se faire vacciner devra remettre la contremarque au taxi, qui déduira la somme du prix de la course. La Région compensera ensuite au taxi ce montant.

[!\[\]\(19d44b37fb4fa155bf9d60c77a3d3cb2\_img.jpg\) + d'infos](#)

Malgré les demandes formulées par les maires, l'ARS ne prévoit pas, à ce jour, de centre de vaccination supplémentaire dans notre secteur. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions.